

## **Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 31 Mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le 17 mars 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente pour raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur Patrick LAFARGE.

### **Etaient présents :**

Mmes : Nathalie DAUNAS, Stéphanie LACOSTE, Monique PARTHENAY, Nathalie CHANTEREAU,

MM : Patrick LAFARGE, Éric VERGER, Jean-Maurice SABATER, Pierre LEVEQUE, Jérémy AUMONT

Absents : Mme Laëtitia FRANCK PRUDENZANO,

Excusé ayant donné procuration : M. Jean-Jacques LOUGEZ à M. LAFARGE Patrick, M. Bruno GAUTIER à M. Éric VERGER, M. Théo MORILLON à Mme Nathalie DAUNAS, Mme Laurence LANCERON à M. Jean-Maurice SABATER

### Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 9

### Ordre du jour :

- Approbation du dernier procès-verbal,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Modification de la délibération n° 2017/041 sur le régime indemnitaire des agents techniques communaux,
- Temps de travail des agents communaux,
- Tarifs de location de la salle polyvalente,
- Demande de transfert temporaire de la salle de mariage,
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022,
- Vote du budget de la commune pour l'année 2022,
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18 h 30.

Monsieur Jean-Yves DANNEY, Conseiller aux décideurs locaux à la Trésorerie de COGNAC, a été invité à participer à la séance pour la présentation du budget.

## **1 - Approbation du dernier procès-verbal**

Le procès-verbal de la séance du 3 mars 2022 est approuvé à l'unanimité des présents, 13 pour.

## **2 - Nomination d'un(e) secrétaire de séance**

Monsieur Eric VERGER est nommé secrétaire de séance.

## **3 - Modification de la délibération n° 2017/041 sur le régime indemnitaire des agents techniques communaux**

Monsieur le Maire explique que la délibération n° 2017/041 du 7 septembre 2017 fixant les règles d'application du régime indemnitaire (RIFSEEP) des agents techniques ne comprenait pas le grade d'agent de maîtrise. Un des agents techniques ayant été nommé à ce grade récemment, il convient de compléter la délibération en ce sens afin que cet agent puisse continuer à bénéficier du régime indemnitaire.

Le conseil approuve la modification à apporter au régime indemnitaire à l'unanimité des présents, 13 pour.

## **4 - Temps de travail des agents communaux**

Monsieur le Maire explique que la Préfecture demande à toutes les collectivités de justifier du temps de travail effectif des agents communaux. Il informe l'assemblée que la durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1 607 heures, soit 35 heures hebdomadaires (elle est proratisée pour les agents à temps non complet, en fonction du nombre d'heures hebdomadaires du poste).

Monsieur le Maire précise donc qu'aucun régime dérogatoire n'est appliqué sur la commune.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité des présents, l'organisation du temps de travail des agents communaux, 13 pour.

## **5 - Tarifs de location de la salle polyvalente**

Monsieur le Maire propose de voter les tarifs de location de la salle polyvalente.

Il propose de ne pas modifier les tarifs par rapport à 2021 et de les voter jusqu'à nouvelle délibération, soit :

Jour en semaine : 80 €

Week-end : 160 €

Le chauffage et la climatisation sont inclus. La caution reste fixée à 500 €

Les associations de la commune pourront bénéficier gratuitement de la salle uniquement pour la tenue de leur réunion.

Le conseil approuve les tarifs énoncés jusqu'à nouvelle délibération.

## **6 - Demande de transfert temporaire de la salle de mariage**

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil de transférer la salle de mariages de la mairie à la salle des fêtes pour la seconde quinzaine de juillet 2022.

Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité des présents.

## **7 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter la fiscalité directe et de voter les taux suivants :

- 43,63 % pour la taxe foncière bâti,
- 43,46 % pour la taxe foncière non bâti

Les deux taux sont votés à l'unanimité des présents, 13 pour.

## **8 - Vote du budget de la commune pour l'année 2022**

Monsieur DANEY et Monsieur VERGER présentent le budget de la commune (voir feuilles annexées).

Monsieur le Maire propose :

- un budget en fonctionnement à l'équilibre pour un montant de 994 830,21 euros
- un budget en investissement à l'équilibre pour un montant de 705 105,69 euros.

Monsieur DANEY signale que la commune de CHASSORS a des finances saines.

Le budget de la commune est voté à l'unanimité des présents, 13 pour.

## **9 - Informations et questions diverses**

- Recensement des carrefours dangereux : Monsieur le Maire demande au conseil s'ils ont repéré des croisements à risque comme demandé au conseil précédent. Les points relevés sont les suivants :
  - o 2 carrefours successifs au croisement des RD 22 et 15,
  - o Intersection entre la RD15 avec la VC 106 ,
  - o Croisement entre la RD 194 et la rue de la Cadois,
  - o Intersection entre la RD 22 et la rue des Romains,
  - o Intersection entre la RD 156 et la rue du Buisson.
- Ecole : Monsieur SABATER expose au conseil les problèmes de discipline actuellement rencontrés à l'école. Il demande l'avis du conseil sur l'exclusion d'une élève qui ne respecte pas le personnel communal. Le conseil approuve la proposition.

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 45.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	184 100,00	0,00	196 470,00	196 470,00	196 470,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	277 220,00	0,00	323 889,00	323 889,00	323 889,00
014	Atténuations de produits	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	72 992,00	0,00	73 095,00	73 095,00	73 095,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>552 312,00</b>	<b>0,00</b>	<b>611 454,00</b>	<b>611 454,00</b>	<b>611 454,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	400,00	400,00	400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	50,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>565 362,00</b>	<b>0,00</b>	<b>626 854,00</b>	<b>626 854,00</b>	<b>626 854,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	349 277,87		356 464,21	356 464,21	356 464,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	10 562,58		11 512,00	11 512,00	11 512,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>359 840,45</b>		<b>367 976,21</b>	<b>367 976,21</b>	<b>367 976,21</b>
<b>TOTAL</b>		<b>925 202,45</b>	<b>0,00</b>	<b>994 830,21</b>	<b>994 830,21</b>	<b>994 830,21</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>994 830,21</b>
--	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	3 500,00	0,00	6 200,00	6 200,00	6 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	23 300,00	0,00	34 700,00	34 700,00	34 700,00
73	Impôts et taxes	457 947,98	0,00	488 329,00	488 329,00	488 329,00
74	Dotations et participations	179 262,75	0,00	167 235,00	167 235,00	167 235,00
75	Autres produits de gestion courante	17 000,00	0,00	21 400,00	21 400,00	21 400,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>681 010,73</b>	<b>0,00</b>	<b>717 864,00</b>	<b>717 864,00</b>	<b>717 864,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>689 410,73</b>	<b>0,00</b>	<b>717 864,00</b>	<b>717 864,00</b>	<b>717 864,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>689 410,73</b>	<b>0,00</b>	<b>717 864,00</b>	<b>717 864,00</b>	<b>717 864,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>276 966,21</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>994 830,21</b>
--	-------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>367 976,21</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	8 929,00	0,00	8 929,00	8 929,00	8 929,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>511 600,80</b>	<b>58 200,00</b>	<b>507 539,78</b>	<b>507 539,78</b>	<b>565 739,78</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>520 529,80</b>	<b>58 200,00</b>	<b>516 468,78</b>	<b>516 468,78</b>	<b>574 668,78</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	16 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 000,00</b>	<b>21 000,00</b>	<b>21 000,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>537 529,80</b>	<b>58 200,00</b>	<b>537 468,78</b>	<b>537 468,78</b>	<b>595 668,78</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>537 529,80</b>	<b>58 200,00</b>	<b>537 468,78</b>	<b>537 468,78</b>	<b>595 668,78</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>109 436,91</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>705 105,69</b>
---	-------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	16 009,33	5 172,88	11 692,57	11 692,57	16 865,45
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>16 009,33</b>	<b>5 172,88</b>	<b>11 692,57</b>	<b>11 692,57</b>	<b>16 865,45</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	55 473,35	0,00	156 800,00	156 800,00	156 800,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	240 300,80	0,00	162 464,03	162 464,03	162 464,03
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>296 774,15</b>	<b>0,00</b>	<b>320 264,03</b>	<b>320 264,03</b>	<b>320 264,03</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>312 783,48</b>	<b>5 172,88</b>	<b>331 956,60</b>	<b>331 956,60</b>	<b>337 129,48</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	349 277,87		356 464,21	356 464,21	356 464,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 562,58		11 512,00	11 512,00	11 512,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		359 840,45		367 976,21	367 976,21	367 976,21
<b>TOTAL</b>		672 623,93	5 172,88	699 932,81	699 932,81	705 105,69

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>705 105,69</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>367 976,21</b>
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .